

LA CAUTION PROFESSIONNELLE AUX ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION (ETTI)

G A R A N T I E B A N C A I R E



QUEL EST SON OBJECTIF ?

La caution professionnelle aux entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) a pour objectif de faciliter l'obtention d'une garantie financière répondant aux règles fixées par les articles L. 1251-49, L. 1251-50 et R. 1251-12 du code du travail.

Cette dernière doit assurer, en cas de défaillance de l'entreprise, le paiement des salaires et accessoires, des indemnités résultant de l'activité de travail temporaire et des cotisations obligatoires dues aux organismes de sécurité sociale.

La garantie financière doit être renouvelée chaque année.

QUI PEUT EN BENEFCIER ?

Toute ETTI désirant obtenir une caution professionnelle.

QUELLE EST LA PROCEDURE ?

- **Dépôt d'un dossier type** auprès de Nord Actif. Les réseaux de l'insertion sont partenaires pour l'aide au montage du dossier.
- **Expertise et accompagnement financier** par Nord Actif.
- **Decision** d'un comité d'engagement
- **Etablissement de la notification de garantie**
- **Mise en place de la garantie**, valable un an.

QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ?

Montant de la garantie :

La garantie financière ne peut être inférieure ni à 8 % du chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du dernier exercice, ni à un montant minimum qui est fixé annuellement par décret.

Nature et taux de couverture de l'intervention de France Active :

Afin de diminuer le risque résiduel des banques ainsi que le montant de dépôt des entreprises, France Active contre-garantit le risque global de la banque à hauteur de 65% maximum pour les structures de moins de 3 ans et 50% dans les autres cas dans la limite de 200k€.

Coût pour l'entreprise :

Le coût de cette contre-garantie s'élève à 1 % du montant contre-garanti.

Exemple : une ETTI de 5 ans d'existence qui a réalisé un chiffre d'affaires de 800 000€ HT en 2010 devra obtenir une garantie financière de 112 042€ pour 2011.

Nord Actif peut intervenir en contre-garantie jusqu'à 50% des 112 042€, avec dans ce cas un coût pour l'entreprise de 560,21€.

VOTRE INTERLOCUTEUR EN REGION



NORD ACTIF
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

677 avenue de la république - 59000 LILLE
Tel : 03.20.74.57.40
Fax : 03.20.74.57.45
E-Mail : contact@nordactif.org

France Active Garantie (FAG) est une société financière, filiale de l'association France Active. Elle propose des garanties de crédits bancaires aux personnes sans emploi ou en situation de précarité économique qui souhaitent créer leur entreprise et aux entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.

Partenaires



Nos actions sont cofinancées par l'Union Européenne

Retrouvez ce produit sur www.nordactif.org